



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 486

Texte de la question

## REVALORISATION DES RETRAITES

M. le président. La parole est à Mme Colette Le Moal, pour le groupe Nouveau Centre.

Mme Colette Le Moal. Ma question s'adresse à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.

Monsieur le ministre, cet après midi, dans le cadre d'un déplacement dans le Gard, le Président de la République devrait annoncer une revalorisation de l'ensemble des retraites au 1er septembre de cette année. Le Groupe Nouveau Centre se félicite de cette initiative car la question du pouvoir d'achat des retraités se pose de manière très prégnante. De nombreux retraités connaissent aujourd'hui une baisse de leur pouvoir d'achat. ("*Eh oui !*" sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.) En effet, en application des règles existantes, une revalorisation des retraites de seulement 1,1 % est intervenue au 1er janvier 2008. Ceci est notoirement insuffisant (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*). Je vous rappelle en effet, monsieur le ministre, que, en France, les prix à la consommation ont augmenté de 0,8 % en mars par rapport à février : la hausse des prix selon l'INSEE est donc de 3,2 % sur les douze derniers mois.

Dès lors, monsieur le ministre, ma question est simple. Pouvez-vous nous confirmer que le coup de pouce dont le Président de la République s'apprête à faire l'annonce permettra de couvrir l'inflation en 2008 et de garantir ainsi le pouvoir d'achat des retraités ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre*.)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la famille.

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille*. Madame la députée, merci de soutenir l'annonce que vient de faire de Président de la République. Vous l'avez rappelé : nous avons augmenté les pensions de retraite de 1,1 % au 1er janvier 2008 (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*). Mais parce que l'inflation est plus importante que prévu, le Président de la République a annoncé ce matin une nouvelle augmentation de 0,8 % (*Mêmes mouvements*). En effet, le Gouvernement souhaite être réactif en matière de pouvoir d'achat des personnes retraitées. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*.)

Je voudrais vous rappeler qu'il n'y a aucune obligation légale de revaloriser les retraites en cours d'année. Mais puisque notre objectif est de maintenir le pouvoir d'achat des retraités, nous envisageons de modifier la loi pour que cette revalorisation intervienne le 1er avril, comme dans les régimes complémentaires. Nous pourrions alors coller au mieux à l'augmentation des prix et donc garantir le pouvoir d'achat des retraités. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*.)

Pour les retraites, nous avons tenu les engagements du Président de la République (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*). Je voudrais rappeler aux gens de gauche, que je vois s'exciter (*Vives exclamations sur les mêmes bancs*), que Manuel Valls souhaite l'augmentation de la durée des cotisations de retraite tandis que d'autres dans son camp optent pour une augmentation de la CSG. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*.) Nous, nous souhaitons, en matière de retraites, mettre en place une politique vraiment efficace qui réussisse surtout à garantir le pouvoir d'achat des personnes retraitées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*.)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Colette Le Moal](#)

**Circonscription** : Yvelines (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 486

**Rubrique** : Retraites : généralités

**Ministère interrogé** : Famille

**Ministère attributaire** : Famille

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 7 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 mai 2008